

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 6 décembre 2019

**10<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2019-11-10-6

### Service instructeur

DSOL - Direction ressources solidarité

### Service consulté

DAJD - Service Juridique

### **DESIGNATION D'UN CONSEILLER DEPARTEMENTAL POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT AU SEIN DU CENTRE REGIONAL DE COORDINATION DES DEPISTAGES DES CANCERS DE LA REGION GRAND EST (CRCDC)**

Résumé : Suite à la création du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Région Grand Est, le présent rapport a pour objet la désignation d'un représentant du Département pour y siéger.

La création du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Région Grand Est (CRCDC – Grand Est) résulte de la fusion de onze associations départementales, dont les 3 associations alsaciennes ADECA Alsace, ADEMAs Alsace et EVE.

Cette fusion s'inscrit dans le cadre du plan cancer 2014-2019 visant à mettre en place une organisation régionale des structures de gestion des dépistages organisés des cancers, avec notamment l'instruction n° DGS/SP5/2017/143 du 28 avril 2017 relative à la mise en place des centres régionaux de coordination des dépistages des cancers, et fait suite à l'arrêté ministériel du 23 mars 2018 relatif aux programmes de dépistage des cancers, prévoyant la création de structures régionales au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'association a été dotée de nouveaux statuts, adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2019 et remplaçant les statuts constitutifs du CRCDC – Grand Est du 15 octobre 2018.

En tant que membre de trois des associations fondatrices du CRCDC, le Département devient membre de plein droit du CRCDC - Grand Est. Par conséquent, en application de l'article 6-2 des statuts du CRCDC, le Département est « membre institutionnel » du CRCDC et doit, à ce titre, procéder à la désignation d'un conseiller départemental qui siègera lors des assemblées générales de l'association.

Il est donc nécessaire de prendre acte des statuts du nouveau Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Région Grand Est et de désigner le représentant du Département pour siéger au sein de cette association.

Le Département était représenté dans les instances des 3 associations alsaciennes de gestion des dépistages organisés des cancers par :

- Mme Martine DIETRICH, en qualité de membre titulaire, au sein de l'association pour le dépistage du cancer du col de l'utérus dans la Région Alsace (EVE),
- Mme Martine DIETRICH, en qualité de membre titulaire et Mme Betty MULLER, en qualité de membre suppléant, au sein de l'association pour le dépistage des maladies du Sein en Alsace (ADEMAS-Alsace),
- Mme Karine PAGLIARULO, en qualité de membre titulaire, au sein de l'association pour le dépistage du cancer colorectal dans la Région Alsace (ADECA-Alsace).

En conséquence, il vous est proposé :

- De prendre acte des statuts, joints en annexe, du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Grand Est, association issue de la fusion de onze associations départementales de gestion des dépistages organisés des cancers dont les associations EVE, ADECA-Alsace et ADEMAS-Alsace,
- De désigner Mme Karine PAGLIARULO, conseillère départementale, en qualité de représentante du Département pour siéger au sein de la structure précitée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT